



FONDATION GABRIEL PERI

22, rue Brey

75017 Paris

Tel. +33 (0)1.44.09.04.32

Fax +33 (0)1.45.74.06.78

Web : <http://www.gabrielperi.fr>

Mél : fondation@gabrielperi.fr

Séminaire

« Énergie et développement, un enjeu de civilisation »

Séance inaugurale
Paris, 20 septembre 2005

« **EDF, un atout indiscutable** »

Allocution de
Pierre Gadonneix

Président-directeur général d'EDF

S'agissant des questions énergétiques, le contexte a changé en quelques mois. Je constate que des réflexions nouvelles s'organisent sur ce thème, alors que depuis une dizaine d'années, il était absent du discours des décideurs.

L'énergie est redevenue une préoccupation à long terme.

La prise de conscience de l'opinion publique et des acteurs politiques est forte car les enjeux liés à l'énergie sont multiples : un bien rare et donc cher, un facteur déterminant pour le développement et, bien sûr, un levier pour lutter contre le changement climatique.

Je partirai du contexte européen, je développerai les enjeux liés à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à l'énergie nucléaire ; puis j'en viendrai à la situation française.

1. Le contexte européen : des enjeux énergétiques exacerbés

Je vais rappeler cinq faits, qui m'apparaissent significatifs et qui vont déterminer une stratégie dans le domaine de l'énergie en Europe.

Une dépendance énergétique forte : un constat déjà bien décrit par le *Livre Vert* de Mme De Palacio en 2000 : au rythme actuel, d'ici vingt à trente ans, l'Europe sera dépendante à 70 % de produits importés, contre 50 % aujourd'hui. Un indicateur : depuis le 1er août 2005, le sens de la liaison gazière Grande-Bretagne/Continent (« Interconnector ») s'est inversé structurellement, en servant désormais les importations de la Grande-Bretagne.

Un volontarisme fort : avec la mise en place des quotas d'émission de CO₂ cette année, il y a risque de peser sur notre compétitivité car nos concurrents américains et chinois n'adhèrent pas au protocole de Kyoto.

L'ouverture des marchés modifie les règles du jeu : engagée depuis dix ans, l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie est un fait : nous sommes à mi-parcours d'un processus dont l'achèvement est prévu en 2007.

Les besoins d'investissements : un renouvellement considérable des parcs de production électrique à prévoir dans les vingt ans à venir : + 200 gigawatts (deux fois le parc français). Et des interconnexions électriques et gazières encore insuffisantes pour qu'émerge un véritable marché unique européen fluide. Nous vivons encore une juxtaposition de vingt-cinq pays européens, plutôt qu'un véritable espace européen de l'énergie.

La recomposition du paysage concurrentiel en Europe : historiquement, chaque compagnie était plus ou moins en monopole sur son marché domestique. Aujourd'hui les enjeux et les marchés sont européens et nous assistons à l'apparition de nouveaux ensembles. Je ne citerai que quelques exemples : au Royaume-Uni (EON et Scottish Power), en Belgique (rapprochement Suez Electrabel et GDF-SPE), en passant par l'Espagne (Gas Natural et Endesa).

L'Europe se trouve donc largement dans une situation de transition qui présente certes des risques mais aussi de fortes opportunités, notamment pour la France, qui semble résister mieux que ses voisins.

2. Les choix énergétiques : des options pour le long terme

L'énergie la moins polluante et la moins chère est bien celle que l'on ne consomme pas, je commencerai donc mon analyse des leviers par l'efficacité énergétique.

Le choix de l'efficacité énergétique L'amélioration de l'efficacité énergétique : un levier qui concilie moindre dépendance, moindre impact environnemental et moindre besoin d'investissement. L'Europe a pris des initiatives, et la France est plutôt en avance : la loi sur l'énergie (LOE) vient d'apporter un instrument nouveau : les Certificats d'économie d'énergies. Les gisements sont ainsi de l'ordre de 30 TWh dans l'isolation du bâti, première cible, et de 25 TWh en matière de chauffage (toutes énergies

confondues). Restent à préciser les modalités de mise en oeuvre. Mais les changements des comportements, la création de filières professionnelles et industrielles véritablement compétentes prendront du temps et demandent beaucoup de volontarisme.

Le choix des énergies primaires Les choix sur les énergies primaires renvoient aux ressources et donc à notre plus ou moins grande dépendance vis-à-vis des importations, à la compétitivité et aux émissions de CO₂.

La France a eu la sagesse de diversifier ses ressources avec le choix du nucléaire et de l'hydraulique. Grâce à ces choix, elle ne dépend qu'à 50 % des hydrocarbures (pétrole et gaz) pour ses besoins énergétiques. Deux sources d'énergie contribueront à soutenir notre indépendance énergétique : les énergies renouvelables et le nucléaire. Examinons brièvement nos atouts dans ces deux domaines, qu'on oppose trop souvent alors qu'ils sont très complémentaires.

Les énergies renouvelables Les objectifs sont chiffrés par la directive européenne : produire avec des énergies renouvelables 21 % de l'électricité consommée en France, en 2010. Il s'agit d'un quasi-doublement par rapport à la situation actuelle.

Je veux souligner en premier lieu l'intérêt de préserver l'hydraulique, car elle occupe en France la première place. Mais l'usage énergétique doit être concilié avec les autres usages de l'eau : irrigation, loisirs, alimentation en eau potable, protection des biotopes, etc.

Mon deuxième point sur les énergies renouvelables sera de souligner l'importance de l'énergie éolienne, qui constitue un axe prioritaire de la politique énergétique du gouvernement : les prévisions vont de 5000 mégawatts à plus de 10 000 mégawatts en 2010 pour les plus optimistes. Sachant que la capacité installée en France atteindra environ 500 mégawatts cette année, l'effort à accomplir est donc considérable...

Le nucléaire La France fait figure de leader. L'industrie nucléaire crée, en France, de cent à cent cinquante mille emplois pour l'exploitation des centrales, leur maintenance, le cycle du combustible.

Après dix ans sans aucune décision d'investissement, EDF s'apprête à lancer le projet EPR Flamanville 3. Nous attendons les conclusions du débat public pour prendre la décision définitive. L'urgence de cette décision ne venait pas de notre analyse des besoins de capacité, mais bien plutôt de la nécessité impérieuse d'entretenir et de renouveler les compétences.

EDF avait anticipé ce mouvement : le projet EPR est un concept né d'une collaboration franco-allemande reprenant le meilleur des deux expériences industrielles. Grâce à cette avancée issue d'une coopération entre opérateurs, industriels et autorités de Sécurité française et allemande, la Finlande a pu relancer un projet très rapidement à partir d'une alliance entre industriels électrointensifs.

L'EPR est un réacteur avancé qui cumule les expériences d'exploitation des centrales françaises et allemandes : il ne s'agit pas d'une « révolution » mais bien d'une évolution porteuse de progrès.

Toutefois, dans le nucléaire comme dans d'autres domaines, je pense que nous ne pouvons pas rester trop longtemps isolés : le regain d'intérêt récemment exprimé par les États-Unis, avec le vote cet été de l'*Energy Policy Act*, et d'autres signaux en Europe sont des facteurs très importants.

Nous souhaitons être porteurs d'une ambition européenne, comme leader industriel d'une filière dynamique, performante au meilleur niveau mondial et financièrement solide.

Nous pouvons jouer un rôle fédérateur sur le plan européen, en oeuvrant notamment à la mise en place des conditions encourageant les investisseurs à entreprendre dans un domaine très capitalistique, et particulièrement :

- en favorisant les alliances et coopérations nécessaires à l'émergence d'une industrie électronucléaire européenne dont les acteurs français peuvent légitimement constituer le fer de lance ;
- en mettant en oeuvre des projets concrets comme par exemple l'EPR ;
- en continuant à s'impliquer dans le débat public, comme par exemple sur les déchets nucléaires.

Les choix énergétiques sont donc des choix structurants, qui nous engagent pour le long terme. Nous allons devoir prendre des positions courageuses, comme l'ont fait nos prédécesseurs, et concilier plutôt qu'opposer l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire.

3. L'équation française : investir pour garantir aux clients des prix modérés et prévisibles dans la durée

Un nouveau cycle d'investissements Comme je viens de l'évoquer, EDF s'engage résolument dans une politique d'investissements, en cohérence avec la décision du gouvernement d'augmenter son capital.

Après plus de deux ans de restrictions, les investissements d'EDF repartent à la hausse :

- 15 millions d'euros cumulés en France sur 2005-2008, c'est-à-dire une augmentation d'un million d'euros par an des investissements dans les trois prochaines années ;
- plus de 10 millions d'euros en transport et distribution, soit une hausse de 11 % sur la période ;
- plus de 4 millions d'euros dans notre parc de production, soit un accroissement considérable puisqu'en quatre ans, on aura dépensé trois fois plus que la période précédente.

Cela se traduira notamment par de nouvelles capacités de production : c'est environ 1 000 mégawatts par an que nous allons mettre à disposition dans les sept prochaines années, répondant ainsi à la croissance de la demande.

En France, la demande de pointe augmente plus vite que la demande générale, les premières capacités que nous allons mettre en service seront 3 100 mégawatts de centrales thermiques (2 600 mégawatts de capacité au fioul et 500 mégawatts de TAC) ; de cette façon, nous allons également optimiser le fonctionnement du parc nucléaire, dont le meilleur usage est de fonctionner en « base ».

En 2012, l'EPR apportera un complément de 1 600 mégawatts dans le Cotentin, et la fermeture programmée de l'usine d'enrichissement de Pierrelatte, Georges Besse 1, en apportera autant dans la vallée du Rhône.

J'ajoute enfin qu'EDF envisage de maintenir sa position de leader pour l'éolien en France et construira, seule ou avec des partenaires, plusieurs centaines de mégawatts.

Un contrat de service public pour rassembler tous les engagements d'EDF. Dernier maillon de notre engagement : nous allons signer avec l'État un contrat de service public qui explicite les garanties apportées au pays et aux Français. Pour la première fois, tous les engagements, de différentes natures, seront rassemblés en un unique document : il intègre les préoccupations nouvelles liées à l'ouverture des marchés et à la politique énergétique nationale, ainsi que le retour d'expérience des grands événements qui ont marqué les systèmes électriques ces dernières années (tempête, canicules...).

Pour la première fois, tous les engagements d'EDF en matière de service public sont regroupés en un seul texte, et des objectifs clairs en matière d'égalité d'accès à l'électricité, de sécurité d'approvisionnement et de préparation de l'avenir énergétique du pays sont fixés. Le contrat précise pour chacun de ces engagements les moyens financiers nécessaires à leur respect.

Conclusion

Avec EDF, sa compétence dans le nucléaire, sa volonté de s'engager dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la France dispose d'un atout indiscutable, dans un contexte international d'extension du domaine de la concurrence et de renchérissement du coût de l'énergie.

L'objectif que nous nous sommes fixé pour EDF est de rester parmi les leaders de l'énergie en Europe. C'est pour cette raison qu'il faut investir. C'est l'objet de l'augmentation du capital que nous attendons.